**EPU DU CONGO : LE 30 JANVIER 2024 : 14H30-18H00**

**Merci Monsieur le Président,**

Le Burundi accueille chaleureusement la délégation de la République du Congo et leur souhaite plein succès pour le 4ème cycle de leur examen périodique universel.

Ma délégation se réjouit de la promulgation en 2022 de la loi MOUEBARA portant lutte contre les violences faites aux femmes ainsi que la création du Centre de même appellation, en charge de l’accueil et de la réhabilitation des filles et femmes victimes.

Nous saluons le cadre légal portant création d’un Comité National Permanent pour le suivi du Mouvement Mondial en faveur des enfants, placé sous la haute autorité de Son Excellence le Président de la République, et encourageons la mise en place effective du mécanisme de coordination et de suivi des droits de l’enfant regroupant l’ensemble des intervenants à tous les niveaux.

Ma délégation prend note avec satisfaction de la politique nationale de l’action sociale mise en œuvre par le Gouvernement, qui initie la protection des personnes vivant avec handicap, notamment par une stratégie d’intégration valorisant leur accès à la scolarisation et à l’alphabétisation.

Dans un esprit constructif, nous formulons deux recommandations :

1. Poursuivre le processus d’adoption du projet de Loi sur la traite des personnes ;
2. Favoriser l’intégration des peuples autochtones par l’accès à l’éducation, les services de santé et les activités génératrices de revenus.

**Je vous remercie, Monsieur de Président.**